

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4043 - Jeudi 13 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRES 50 KILOS DE LINGOTS D'OR :

Moroni écarte toute similitude entre les deux Malgaches et Bobocha



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

**Les contractuels de l'université
menacent d'arrêter les cours**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Janvier 2022**

Lever du soleil:

05h 52mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



POLITIQUE

Le parti Orange se concerta sur le dialogue inter-comorien

Ce mercredi 12 janvier 2022, l'Organisation Républicaine pour l'Avenir des Nouvelles Générations (ORANGE) a réuni ses membres pour un atelier de restitution des activités réalisés par le bureau politique dans le cadre du dialogue inter-comorien. C'était l'occasion pour le bureau de présenter les meilleurs vœux à leurs députés et maires ainsi que les différentes coordinations des régions.

Le parti Orange a organisé un atelier de restitution des activités réalisées par le bureau politique dans le cadre du dialogue inter-comorien. Après les tournées dans les îles, le parti de Mohamed Daoudou alias Kiki a jugé nécessaire de se réunir afin de rendre compte des activités réalisées par le bureau politique. « Je vous rappelle que nous avons pu faire 43 entretiens avec différents partis politiques, société civile, ONG, des opérateurs économiques et des hautes personnalités y compris la diaspora de France. Les

échanges étaient conviviaux et fructueux et le bureau a exposé sa vision générale du dialogue inter-comorien et son point de vue sur diverses questions », avance Mohamed Toianmou, le porte-parole du parti.

Pour rappel, le 29 décembre 2021, le parti a rencontré la coordination nationale du dialogue dans le cadre des consultations avec les partis politiques et les acteurs au dialogue. « Le bureau a exposé ses points de vue comme il les a toujours soutenus et transmis aux responsables de la coordination. Ces derniers seront présentés dans le cadre de cet atelier », poursuit-il. L'objectif de cet atelier est de procéder à la restitution des travaux réalisés par le bureau politique du parti afin d'informer les élus et les responsables locaux du parti sur le contexte du dialogue inter-comorien et les implications des propositions faites et sur les résultats attendus par rapport à l'idéologie du parti orange. Les principaux résultats attendus à l'issue de cet atelier n'est autre qu'une com-



préhension commune ainsi que les opportunités, enjeux du dialogue et sensibiliser les militants en utilisant une approche participative et inclusive et proposer des axes d'intervention.

Toutefois, selon le porte-parole,

le parti n'a pas proposé seulement des sujets politiques, mais aussi les sujets socio-économiques, cohésion sociale et tout ce qui touche la vie du peuple comorien. « Nous sommes réunis aujourd'hui pour vous faire le bilan. Sachant que vous pouvez pro-

poser ou améliorer ce qu'on avait proposé. C'est dans ce sens qu'on peut également améliorer nos idées. Et bien préparer notre plan avant d'entamer le dialogue », précise-t-il.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

La CRC en campagne de sensibilisation dans le Hamahamet

Se concerter sur la façon de pérenniser la paix dans le pays, sensibiliser l'opinion sur la nécessité du dialogue national et l'urgence de pousser les non vaccinés à aller le faire le plus vite possible, tels sont les trois objectifs du déplacement du bureau national de la CRC à Hamahamet.

Les membres Du bureau national de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) se sont retrouvés à

Hamahamet le week-end dernier. Il s'agit d'un rassemblement visant un triple objectif, à savoir la campagne de vaccination, la préservation de la paix et la valeur du dialogue national. Au nom de la cellule CRC de la commune, Achtad Mohamed, cadre de Mboinkou fait savoir que la paix et la santé sont des biens individuels avant d'être collectifs. « Nous connaissons la valeur de ces deux sujets. Et par rapport au dialogue, nous sommes très nombreux à y adhérer, puisque il s'agit d'un remè-

de pour ce pays », avance-t-il.

Pour Mondooha, la région de Hamahamet Mboinkou est comme les autres régions. « Il y a ceux qui sont pour le pouvoir et ceux qui sont opposés. Donc, il n'y a pas de miracle dans ma région. En tout cas la paix règne », dit-il, avant d'ajouter que « celui qui ne veut pas la paix, il n'a qu'à choisir une autre terre pour y vivre. Puisque elle règnera tant que c'est l'imam Azali qui est au pouvoir ».

De son côté, le ministre de l'éco-

nomie Mze Abdou Mohamed Chanfiou a fait une synthèse des trois thèmes qui ont fait l'objet de cette rencontre tenue chez Ali Karane, actuel directeur général de la société Comores câble. Ce dernier croit dur comme fer que le dialogue est la seule chance pour sauver le pays. « Le pays a gagné plusieurs milliards d'euros grâce à la Conférence de Paris. Mais hélas, la Covid-19 a freiné les actions que nous avions envisagées. Donc allez en masse vous vacciner, c'est la

meilleure solution pour retrouver une vie normale », rappelle-t-il, en présence de certains ténors du parti, dont l'ancien ministre des finances, Said Ali Said Chayhane. Une occasion pour ce dernier et de l'ancien ministre des affaires islamiques Mohamed Ousseine de formuler une prière collective à l'endroit de l'équipe nationale des Comores.

Ibnou M. Abdou

REBAPTISATION DU LYCÉE DE FOMBONI :

L'opposant Aboulkhair y voit des «manœuvres politiciennes»

La voix dissidente de Moheli, Aboulkhair Elamine Ali Mbaraka., accuse le chef de l'État Azali Assoumani de chercher un moyen d'asseoir sa politique à Moheli « en se servant de l'image du feu Mohamed Hassanaly », dont le nom sera donné au lycée de Fomboni ce vendredi 14 janvier.

"S'empêcher de rendre à cet événement pour des fins politiciennes est une insulte à la mémoire du regretté », cogne-t-il. La charge est loin d'être anodine, du moins aux yeux de l'ancien maire de Fomboni, Aboulkhair Elamine Ali Mbaraka. La date, d'abord. C'était le 2 janvier 2021 que l'une des grandes figures de la politique nationale et un des leaders emblématiques de l'île de Moheli a tiré sa révérence, emporté par la

Covid-19 à l'âge de 79 ans. Le 14 janvier 2022, les siens organisent à la grande mosquée de Fomboni sa première commémoration. Le chef de l'État Azali Assoumani sera de la partie. L'occasion d'annoncer à la

population et au peuple entier la rebaptisation du lycée de Fomboni, qui portera le nom du regretté.

Mais cette initiative, si elle n'est pas rejetée d'un revers de la main par la voix dissidente de Moheli,



Aboulkhair Elamine Ali Mbaraka.

elle est critiquée, décortiquée et mise en charpie par un Aboulkhair qui s'identifie comme un des fils spirituels du défunt. « Azali veut profiter de cette période d'appel à un dialogue national pour montrer aux Mohéliens qu'il se soucie d'eux. Il sait aussi que le regretté est adoré dans son île pour son leadership et son combat qu'il a mené jusqu'à son dernier souffle. Même ses opposants le respectaient », accuse celui qui fait des va-et-vient entre l'intérieur et l'extérieur de la prison pour ses critiques acerbes à l'endroit des Exécutifs aussi de l'île que de l'Union.

Dans son réquisitoire, il affirme que le choix d'un vendredi est loin d'être le fruit du hasard puisque, dit-il, comme c'est un jour de communion pour la communauté musulmane, « c'est pour Azali une occasion en or de vanter et surtout

d'imposer sa politique politicienne ». Quant à la rebaptisation de lycée de Fomboni, l'opposant d'une constance légendaire estime que le chef de l'État aurait pu, si vraiment ça lui tenait à cœur, honorer le regretté dès son vivant. « Il ne lui a pas accordé de l'estime quand il était vivant. Pourquoi aujourd'hui ? C'est une insulte à sa mémoire », poursuit celui qui affirme que le mouvement du 17 février est exempté de cette « exploitation d'image ». L'opposant a profité de son passage au siège de La Gazette des Comores pour féliciter l'équipe nationale de football pour sa toute première participation à la CAN. Il regrette néanmoins que le joueur Faouz Faidine soit laissé sur le banc lors de la rencontre contre le Gabon.

Andjouza Abouheir

AFFAIRES 50 KILOS DE LINGOTS D'OR :

Moroni écarte toute similitude entre les deux Malgaches et Bobocha

Le ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi écarte toute similitude entre l'affaire des deux Malgaches arrêtés et poursuivis aux Comores dans une affaire de trafic d'or, et celle d'Inssa Mohamed alias Bobocha que les autorités malgaches ont rendu début 2021 à la justice comorienne qui l'avait poursuivi pour des faits commis aux Comores. Le principe de réciprocité évoqué il y a une semaine par le porte-parole du gouvernement, n'est, par ricochet, plus d'actualité.

"Les deux affaires ne sont pas similaires ». Propos du ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi, au sortir d'une audience avec une délégation conduite par son homologue malgache, hier au

ministère des affaires étrangères. Lesdites affaires sont d'abord celle concernant les deux Malgaches Azaly Failaza et Pierre Stenny, arrêtés aux Comores le 28 décembre dernier en possession de 50 kilos de lingots d'or. Ils sont placés sous mandat de dépôt le 5 janvier pour « marchandises non déclarées, contrebande et corruption active » entre autres griefs. La seconde affaire est celle d'Inssa Mohamed alias Bobocha. Celui qui s'était réfugié à Madagascar après une évasion spectaculaire à la prison de Moroni a été livré aux autorités comoriennes, début 2021, par Antananarivo. Rappelons qu'il est poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'État aux Comores.

Interrogé la semaine dernière sur la position de Moroni par rapport à la demande malgache, le porte-parole du gouvernement

Houmed Msaidie a tenu à rappeler la convention d'entraide judiciaire entre les deux pays qui date des années 70. Mais pas que. Il a surtout rappelé que « Madagascar a montré l'exemple » en livrant Bobocha. Le principe de réciprocité dont faisait allusion le porte-parole du gouvernement n'est, désormais, plus d'actualité, le ministre de la justice ayant reconnu devant les médias la non similitude des deux affaires. Une victoire pour les juristes qui soutiennent à cor et à cri cette position.

« Il est évident que les deux affaires n'ont aucune similitude. Il nous semble que celle de Bobocha soit relative à des faits d'atteinte à la sûreté de l'État supposés être survenus uniquement en Union des Comores, territoire souverain. Rien n'établit que des faits liés à ce dossier ont été perpétrés sur le sol

malgache. Il va de soi que son extradition vers Moroni soit favorable. D'autant plus qu'il était déjà traduit devant une juridiction spéciale. Par conséquent, aucun rapprochement des deux cas ne peut se faire. La seconde affaire est inhérente à une tentative de sortie de marchandises sans autorisation douanière, ce qui relève de la législation et de la réglementation comorienne ; d'où l'impensable application de la règle ou du principe de la réciprocité sur ces deux affaires distinctes », s'explique me Kamardine Mohamed, sans doute ravi que le ministre de la justice ait rejoint sa position.

Quant à la procédure de demande d'extraction émise par les autorités malgaches, l'avocat au Barreau de Moroni relève des irrégularités. Il rappelle que la convention d'entraide judiciaire

liant les deux pays prévoit que « La demande d'extradition sera adressée directement au parquet compétent de l'État requis ». « Ladite demande est jointe une décision de condamnation exécutoire ou un mandat d'arrêt. Aucune information officielle n'indiquait encore jusqu'à ce matin (hier, Ndlr) que ce mode de saisine précis était suivi par la partie requérante ». La partie malgache s'est dit, à juste titre, respectueuse de la souveraineté malgache. La délégation devrait repartir ce jeudi. On ignore si ça sera avec ou sans les deux prévenus malgaches. Le dernier mot appartient en tout cas au ministre de la justice, après avis du tribunal.

Andjouza Abouheir

COOPÉRATION MORONI SAINT-DENIS :

L'UCCIA et la CCI Réunion ont signé une 3ème convention de partenariat

L'Union des chambres de commerce des Comores et la Chambre de commerce de l'île de La Réunion ont procédé pour la troisième fois à la signature d'une convention de partenariat entre les deux institutions. Ce document a pour but de sceller et renforcer une dynamique nouvelle dans la coopération entre les deux chambres.

L'Uccia et la CCI de l'île de la Réunion ont procédé mardi 11 janvier dernier à la signature de la troisième convention de partenariat entre les deux institutions. Cette signature a pour but de sceller et renforcer une dynamique nouvelle dans la coopération de deux chambres. En effet la mission de Saint-Denis conduite par Ibrahim Patel, président de la CCI de La Réunion était porteuse de plusieurs projets, notamment la formation des formateurs et la mise



en place dans le futur d'un abattoir répondant aux normes européennes.

Dans son allocution, le prési-

dent de l'Uccia Ahmed Chamsoudine a expliqué que cette troisième convention témoigne de la bonne collaboration entre les

deux institutions et surtout la volonté de partage d'expérience et de bonnes pratiques en matière de développement économiques au

profit de nos deux territoires. « Au cours de nos différentes rencontres avec les autorités étatiques, il a été décidé de faire un focus sur la filière avicole avec la mise en place d'un abattoir aux normes européens afin de réduire la part des importations qui représenteraient plus de 18 milliards des francs comoriens, et d'accéder aux marchés régionaux et internationaux », avance-t-il. Les deux parties prévoient la possibilité d'ouverture d'une antenne de la CCI Réunion au sein de l'Uccia, afin de fédérer les capacités des deux institutions ».

Pour mémoire, le président de la CCI de La Réunion, Ibrahim Patel avait expliqué que les Comores ont une sécurité économique et cela pourrait être la plateforme de la zone de l'océan Indien concernant l'exportation et des débouchés pourront en découler.

Andjouza Abouheir

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Les contractuels de l'université menacent d'arrêter les cours

Dans l'attente depuis des années, le collectif des contractuels de l'université des Comores menace de faire un arrêt de travail, si leurs situations ne sont pas régularisées. Ces derniers revendiquent leur titularisation en tant que fonctionnaires et leurs salaires des vacances, soit les mois d'octobre et novembre 2021.

Longtemps dans l'impasse, avec des moments difficiles, les enseignants contractuels de l'Université des Comores menacent de faire un arrêt des cours. Cette situation a assez duré et ils ne peuvent plus attendre. « Tous les

contractuels n'ont pas reçu leurs salaires des mois d'octobre et de novembre, sous prétexte qu'ils étaient en vacance alors qu'ils avaient eu la promesse de les percevoir. Malheureusement nous n'avons perçu que le mois de décembre.

Malgré l'engagement de l'Etat de nous titulariser, 3 mois après la rentrée, rien n'est fait », déplore un membre du collectif.

Ces enseignants restent convaincus que le blocage se trouve au niveau de l'administration de l'université. Et selon eux, ce problème ne fait pas partie des priorités des administrateurs, tout en sachant que dans un mois, ils sont appelés à faire passer les examens du premier semestre. Ces derniers menacent de faire

un arrêt de travail si d'ici là leurs doléances ne sont prises en compte à savoir la régularisation de leur statut et des deux mois d'impayés. « Si la situation n'est pas réglée rapidement, il y a un risque que tous les contractuels de l'université des Comores refusent de faire passer les examens de février, voire cesser le travail pour un moment », précise-t-il.

Pour rappel, le collectif des enseignants docteurs avaient mena-

cé de ne pas faire la rentrée. C'est sur la promesse d'une régularisation de leur situation qu'ils ont accepté de faire la rentrée académique 2021-2022 afin de ne pas pénaliser les étudiants. Cela fait des années que ces contractuels revendiquent leur droit à la titularisation dans la fonction publique et qu'on leur promet une solution qui ne vient jamais.

Andjouza Abouheir

LITTÉRATURE

"C'est toujours mieux d'enseigner la poésie avec le poète vivant"

Les adhérents du sous réseau CLAC (centre de lecture et d'animation culturelle) de Mohéli avaient invité le poète Mab Elhad à Djoiezi pour échanger sur la poésie. Plus d'une soixantaine de jeunes venus des 3 CLACs de l'île avaient pris part à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des activités du début d'année et pour la célébration de la journée internationale de la francophonie prévue en mars prochain.

C'est sous le thème « C'est toujours mieux d'enseigner la poésie avec le poète vivant » que le CLAC de Djoiezi avait réuni samedi dernier plusieurs jeunes adhérents de cette localité et ceux venus de Nioumachoi et de Salamani. L'objectif était d'échanger avec Elhad Abdérémane Boinafoumou (Mab Elhad) sur ses poèmes, sa vie et la poésie elle-même. Et c'est son œuvre « Le

regard biaisé entre le temps et l'espace » avec ses 30 poèmes qui a servi de référence pour nourrir le débat entre les jeunes adhérents et le poète Mab Elhad. Plusieurs questions lui ont été posées notamment sur comment trouver l'inspiration d'écrire ou à quel âge il a commencé à écrire et sur sa vie elle-même.

Natif de Moroni dans le quartier Mtsangani, Mab Elhad est un calligraphe, photographe très célèbre avec sa page (photographe comorien). Il est aussi connu à l'échelle internationale grâce à ses poèmes. Il a commencé à s'inspirer dans la poésie quand il était en classe de CP2, soit à l'âge de 9 ans, ses œuvres ont commencé à impressionner les comoriens quand il était en classe de CM2. « Au début j'appréciais les écrits de Victor Hugo. À un certain temps je me suis dit pourquoi cet homme a écrit tous ces poèmes ? Une chose que je peux faire moi aussi.



Cela marque le premier pas qui m'a conduit vers la poésie » explique-t-il. C'est dans une ambiance chaleureuse que ce poète a lu 2 de ses poèmes dont celui qui relatait l'esprit djin.

C'était un esprit dénommé le somalien, qui avait 4 langues étrangères dont l'arabe, le somalien, le

sawahili et le comorien ». Toute la population locale venait faire des consultations. Chose qui ne plaisait pas et j'ai fini par interdire de ses consultations. Une situation qui avait créé un contentieux avec l'esprit somalien, mais au final, j'ai gagné la bataille », explique-t-il, avant de préciser que les djinns font

partie du patrimoine immatériel des Comores. Pour inciter les jeunes à la poésie, une première édition de concours « les voix de poème » sera lancé du 15 au 30 janvier par les CLACs.

Riwad

LIBRE OPINION

L'Union des Comores, cinquantième en 2025 Devoir de mémoire (Suite)



Oui, construire notre Panthéon à nous, pour accueillir nos héros à titre Posthume en 2025, pour marquer les cinquante ans de l'Indépendance des Comores, c'est faisable et c'est même honorable. Ce n'est pas un rêve, ni une utopie. Il s'agit de mettre un symbole de notre mémoire collective. Après tout l'homme ne vit pas que du pain ; il a besoin de se connaître, de connaître aussi son histoire, son passé glorieux, bâti sur des luttes, parfois mortelles, souvent périlleuses et dangereuses. Pour cela, je propose :

La mise en place d'une commission d'experts pluridisciplinaires en vue d'étudier les voies et moyens pour réaliser ce projet. Priorité des priorités, sera la désignation des hommes et des femmes qui vont sillonner notre pays, l'ensemble de toutes les îles y compris

Mayotte, pour faire une collecte d'informations : Qui a fait quoi et de quelle façon ? Dans quelles circonstances ? Une chronologie des événements doit être élaborée minutieusement avec l'apport si besoin est, de certains acteurs de l'époque.

Dieu merci, certains parmi eux sont encore vivants. Il suffit de les motiver pour leur faire parler. En effet pour comprendre ce qui est arrivé à notre pays, depuis 1975, il nous faudra tenir compte de ce principe : dis-moi comment tu as accédé à ton indépendance et je te dirai ce que sera ton indépendance.

C'est là une loi d'airain de l'histoire qu'organisations et hommes politiques ont tendance à oublier ou à sous-estimer : la manière dont un pays accède à son indépendance, dont une organisation ou un homme politique parvient au pouvoir est véritablement décisive. Certes, beaucoup est contenu dans la lutte, sa forme, sa durée, les alliances rendues nécessaires, mais tout le reste l'essentiel peut-être, se noue au moment de l'arrivée à l'indépendance et au pouvoir.

Nous savons que notre indépendance a été proclamée d'une manière unilatérale sans l'aval de la France ; raison pour laquelle, la puissance coloniale n'avait digéré cet affront et elle a décidé depuis, d'aller s'installer à Mayotte. Cependant, les nouvelles générations ne savent pas exactement le cheminement des événements depuis cette période.

Tout au moins si aujourd'hui nous

nous donnons la peine d'ouvrir cette belle page de notre histoire pour parler des héros de l'Indépendance, c'est parce que aux yeux de nos jeunes, surtout ceux qui sont issus de notre diaspora de France ; il n'existe nulle part aux Comores, où on peut identifier les noms de ces nombreux résistants. Nous devons donc être optimistes quant à la réalisation de ce projet.

Sommes-nous en train de vivre un enfer éternel, aucun signe d'un avenir meilleur, d'un lendemain qui chante ? Autrement dit, parmi ces nombreux présidents, ces nombreux leaders Politiques, aucun n'avait une vision claire pour faire décoller notre pays et le conduire à bon port jusqu'alors ? Est-ce qu'il y avait parmi eux, un seul Homme d'Etat, susceptible de penser à la Nation tout entière avant son village, avant sa région natale, avant son île, avant sa famille ?

Ce sont des questions qui reviennent souvent dans la bouche des jeunes notamment ceux de la diaspora de France. Evidemment, ils attendent des réponses de notre part. Il nous faut par conséquent être francs ; d'où la nécessité de ce projet d'un monument sinon un musée historique. Désormais, on saura qui a fait quoi ? Mais en attendant, d'ici 2025, sachons tout simplement qu'être un homme politique, c'est très facile, disait le Président Gamal Abdel Nasser d'Egypte. « Il suffit d'identifier ce que veut le peuple et de le crier plus fort que les autres. Par contre, être un homme d'Etat est en revanche beau-

coup plus difficile : il faut discerner où est l'intérêt du peuple et obtenir son adhésion pour agir dans cette direction... »

Cependant, ce manque d'un leader charismatique, ne suffit pas à expliquer, encore moins à justifier ce sous-développement chronique. En 46 ans d'Indépendance et sous neuf présidents successifs, le pays n'ait pas été mis au travail, ni suffisamment à l'école, que sa situation sanitaire ne se soit pas améliorée, mais au contraire, elle s'est dégradée : plusieurs citoyens comoriens de conditions modestes, se sentent obligés d'aller se faire soigner à l'étranger, notamment à Dar-Es-Salam faute de trouver mieux sur place aux Comores.

Certes, la république des Comores, a connu trop d'instabilité politique dès sa naissance, mais est-ce suffisant pour expliquer tous les maux qui rongent notre société ? Aux Comores, rien ne se passe jamais comme ailleurs : où a-t-on entendu parler, dans une constitution de cette fameuse expression, « Ministre premier ? » Pire encore nous savons qu'aujourd'hui, notre démocratie est en panne et rien nous rassure que demain elle ne sera pas mise sous les bottes « d'un homme fort »

Professeur Djaffar MMADI,
Universitaire, ancien Ministre

JOURNAL DE LA CAN 2021

L'Algérie cale et le Nigeria triomphe

Comme attendu et dans la lignée des coupes d'Afrique des nations, le public se fait désirer dans les différents stades où se déroule cette CAN. Et cette troisième journée n'a pas fait exception. Au Japoma Stadium, c'est dans des tribunes quasi vides que l'Algérie a entamé sa défense du titre acquis en Égypte en 2019.

Cette troisième journée des matchs de poule a débuté au stade Japoma de Douala avec l'entrée en lice du champion d'Afrique en titre, à savoir les Fennecs algériens. Les coéquipiers de Riyad Mahrez faisaient face aux Leon stars de la Sierra Leone. Une équipe décomplexée et sans pressions qui s'est mise en évidence dès l'entame de la rencontre en s'y créant les meilleures occasions. Obligés de reculer parfois face aux attaques incessantes de la Sierra Leone, les algériens ont eu du mal à rentrer dans le match. Ce n'est qu'en deuxième période que les doubles champions d'Afrique (1990, 2019) algériens ont pris totalement le

contrôle du jeu. Malgré une domination territoriale (67%), les nord africains ont toujours buté sur une défense bien organisée et surtout un grand Mohamed Kamara (gardien) des grands jours. Quatre cent quatre-vingt-treize passes et dix corners en faveur de l'Algérie n'ont pas suffi pour sortir l'Algérie du piège des lion stars. Ainsi l'Algérie concède le premier match nul et vierge depuis le début de la CAN et constitue la première surprise de ce début de tournoi.

Un peu plus tard en début de soirée (19h) heure de Moroni, c'est les cadors du groupe D qui faisaient leur entrée à Garoua. C'est au stade Roumdé Adjia que le Nigeria et l'Égypte croisaient le fer. Située dans le nord camerounais, la ville de Garoua est la capitale de l'Etat de Bénoué, frontalière avec l'Etat du Borno (Nigeria), zone où sévit le groupuscule Boko Haram. Fief de l'ancien président Ahmadou Ahidjo, avec 1 750 000 habitants, elle constitue la troisième ville du Cameroun. C'est donc dans ce décor que se rencontraient Super Eagles et Pharaons

dans ce qui reste jusqu'à maintenant le meilleur match de cette coupe d'Afrique des Nations. Si dans la pelouse le spectacle était assuré, il n'en était pas moyen. La colonie nigérienne venue en masse avait rempli presque la moitié du stade, une première depuis le début de la compétition à l'exception du match d'ouverture.

D'entrée de jeu, le Nigeria a imposé sa puissance physique sur des égyptiens amorphes malgré une possession (54%) favorable tout au long de la première période. Si la possession était égyptienne, les occasions étaient nigériennes. A la 30e minute, l'attaquant du club anglais Leicester Ihaenatcho a profité de son isolement dans la défense égyptienne pour ajuster El Shenawy et marquer l'unique but de la rencontre. Revenant avec les mêmes intentions, le Nigeria a continué à mettre la pression sur les pharaons malgré les entrées de Mohamed Trezeguet, Aymen Ashraf, mais surtout Zizo, le joueur du Zamalek du Caire.

Constituée de seulement 7 expatriés, l'équipe égyptienne est l'une



match egypte/nigeria

des rares nations qui fait confiance à ses joueurs locaux issus en majorité des deux clubs cairote à savoir le Zamalek et le National (Ahly) du Caire. Pris dans l'état nigérien, la star égyptienne, Mohamed Salah a eu toutes les difficultés du monde à exister. Sa première mi-temps illustre son impuissance (14 ballons touchés) face à une défense qui anticipait tout ses faits et gestes. C'est donc face au Soudan et à la Guinée

Bissau que les septuples champions d'Afrique doivent aller chercher leur qualification. Dans la dernière rencontre de la journée, les crocodiles du Nil (Soudan) faisaient face à la Guinée Bissau. Les deux formations n'ont pu se départager, elles repartent avec chacun le point du match nul et signent le deuxième nul et vierge depuis le début de la compétition.

Ahmed Saïd Badraoui

RÉACTIONS APRÈS MATCH

"Les possibilités d'inverser la tendance ne sont pas à écarter"

Le premier match de l'équipe nationale à la CAN contre l'équipe du Gabon continue à nourrir les débats dans les places publiques. Pour certains, les cœlacanthes ont fait un bon match malgré la défaite. Pour d'autres, la charnière défensive était défaillante. Il manquait une homogénéité sur le terrain et des actions percutantes dans l'animation offensive.

Suite au match du lundi comptant pour la coupe d'Afrique des Nations 2021, qui opposait les Comores et le Gabon et qui s'est soldé par une défaite de 1 but à 0 contre les Cœlacanthes, les langues se délient à Mohéli. Les avis des supporters de l'équipe nationale divergent. « Le fait de vouloir

marquer des buts a créé des espaces dans notre défense et a causé un manque d'homogénéité sur le terrain. Toutefois, avec un redoublement d'efforts, il y a encore de l'espoir pour les prochains matchs », pense Mohamed Ahamadi (Japonais) un inconditionnel de « very piya ».

Les Comores ont eu la possession de balle à 66% contre 34% pour l'équipe de Gabon mais cela n'a pas suffi aux cœlacanthes pour marquer un but dans les filets du gardien des panthères. « Le portier Ali Ahamada a réussi à arrêter deux frappes décisives l'une c'était à la 10ème et l'autre à la 73ème minutes du jeu. Toutefois il n'a rien pu faire contre le tir précis d'Aron Boupendza sur un angle fermé », regrette-t-il. Un gardien, qui fait déjà l'objet des vives critiques ces dernières heures. Et d'ajouter que :

« Rien n'est encore perdu pour les coéquipiers du capitaine Nadjim Abdou. Cependant la tâche risque d'être beaucoup plus compliquée ».

Le vendredi prochain, les Comores vont s'affronter au Maroc dans leur deuxième match du groupe C, dénommé le « groupe de la mort ». Le Maroc qui affiche déjà 3 points sur son compteur après avoir marqué un but à zéro contre le Ghana. Interrogé sur le prochain match des Cœlacanthes, un autre supporter estime que les possibilités de redresser la situation ne sont

pas encore à écarter « Si le coach Amir Abdou encadre bien les joueurs, on aura la chance d'aller jusqu'au 8ème de finale », espère-t-il.

Qualifié pour la première fois pour une phase finale de la coupe d'Afrique des nations, les Comores n'attendent pas faire de la figuration. Le ring de ce vendredi est un derby très attendu par les supporters des Cœlacanthes.

Riwad

HABARI ZA UDUNGA

Trop tendance à nous occuper de notre nombril

"Un intellectuel assis, va moins loin qu'un con qui marche" Michel Audiard

Alors que la situation sanitaire et économique dans le monde ne s'améliore pas beaucoup, du côté du pouvoir ou des oppositions, c'est selon, « on » se donne du baume au cœur selon l'angle où l'on se trouve. Or face à la crise sanitaire et le dérèglement du commerce mondial, l'opinion aimerait que nos politiques toutes tendances confondues se donnent la peine de nous expliquer de quoi demain sera fait. La confiance oui mais pas toujours à crédit comme dirait mon voisin de la boutique d'à côté.

Pour leur part les adversaires du régime ne manquent pas l'occasion pour monter en épingle la toute petite défaillance constatée, mais c'est de bonne guerre, devons nous dire. Il n'empêche que certains s'en donnent à cœur joie, dans la mesure où de l'autre côté, l'on semble se morfondre dans une certaine léthargie communica-

tionnelle, si l'on peut s'exprimer ainsi. Personne n'ignore la violence symbolique des mots. Mais chez nous cette violence s'accompagne d'une certaine mauvaise foi qui trouve un écho dans notre tradition orale. Dans les îles de la lune nous avons trop tendance à nous occuper de notre nombril, oubliant la plupart du temps que nous faisons partie

d'un ensemble, d'un monde qui se globalise.

Par ailleurs, on dit souvent que ceux qui sont allés étudier à l'étranger, quand ils reviennent au pays, leur « disque dur » se formate et ils reprennent à leur compte les travers qu'ils dénonçaient quand ils faisaient leurs études. Dans le temps, on disait que les bonnes idées qui animaient ceux qui rentraient au pays, sombraient au fond de l'eau avec l'ancre du bateau accostant au port.

En d'autres termes, dans un pays où les lois sont toujours vécues par certains comme des entraves qu'il convient de contourner ou tout simplement d'ignorer, il faudrait

revoir notre approche des problèmes. Il serait souhaitable que les administrations revoient leur façon d'appréhender leurs rapports avec leurs administrés et appliquent une gestion axée sur des résultats, à l'instar des projets dans certains pays. Sans cela, nos administrations continueront à se remplir de fonctionnaires "non renseignés" selon le jargon consacré et aux exercices de contrôle physique à n'en plus finir.

Nous l'écrivons souvent : Les îles de la lune possèdent les potentialités pour relever les défis du développement qui sont les siens. Le vrai handicap réside, chacun le sait, dans la surabondance des capi-

taines qui veulent les servir.

Et finalement, nous nous retrouvons encore une fois dans ce que nous écrivons depuis des lustres : Le microcosme est devenu le cadre où les différents leaders s'interdisent mutuellement toute expression d'une quelconque originalité ou d'une quelconque combativité. Le nombrilisme est devenu notre point de mire. Le monde tel qu'il est, nous refusons de le voir. Nous nous sommes engagés dans l'obscurantisme, cette « attitude d'opposition à l'instruction, à la raison et au progrès ».

Mmagaza



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Poste : Directeur Administratif et financier (DAF)

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire lance un appel à candidatures pour le recrutement d'une quarantaine (40) de Directeurs Administratifs et Financiers pour les Départements et Directions ministériels, les Sociétés d'Etat et les Etablissements Publics.

Les postes de Directeurs Administratifs et Financiers pour les Départements et Directions ministériels, les Sociétés d'Etat et les Etablissements Publics sont ouvertes à tout comorien de l'Administration publique comme du secteur privé titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum de licence en gestion administrative et financière, en comptabilité ou en Commerce et justifiant d'une expérience professionnelle effective d'au moins de trois (3) ans.

D'autres compétences dans les technologies de l'information, dans le domaine de la communication (langues), etc. sont des atouts.

Conformément à la volonté du Gouvernement de promouvoir l'emploi des jeunes et du genre féminin, les candidatures des jeunes et des femmes sont encouragées.

Les dossiers de candidature comprenant un Curriculum vitae, les copies des diplômes, les attestations de travail et une pièce d'identité doivent parvenir au Cabinet du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à Moroni ou sous format électronique à l'adresse contact@finances.gov.km au plus tard le **22 janvier 2022 à 12 heures**.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Poste: Agent comptable (AC)

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire lance un appel à candidatures pour le recrutement d'une quarantaine (40) d'Agents comptables pour les Départements et Directions ministériels, les Sociétés d'Etat et les Etablissements Publics.

Les postes d'Agent Comptable des Départements et Directions Ministériels, des Sociétés d'Etat et des Etablissements Publics sont ouvertes à tout comorien de l'Administration publique comme du secteur privé titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum de licence en gestion administrative et financière, en comptabilité ou en Commerce et justifiant d'une expérience professionnelle effective d'au moins de trois (3) ans.

D'autres compétences dans les technologies de l'information, dans le domaine de la communication (langues), etc. sont des atouts.

Conformément à la volonté du Gouvernement de promouvoir l'emploi des jeunes et du genre féminin, les candidatures des jeunes et des femmes sont encouragées.

Les dossiers de candidature comprenant un Curriculum vitae, les copies des diplômes, les attestations de travail et une pièce d'identité doivent parvenir au Cabinet du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à Moroni ou sous format électronique à l'adresse contact@finances.gov.km au plus tard le **22 janvier 2022 à 12 heures**.